

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



CDG 27

Commission Administrative Paritaire - CDG27 - CAP
C

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Commission Administrative Paritaire

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 10:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 15:00 H

Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits			5765
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	1238	1238
Nombre de votes exprimés	0	1174	1174
Nombre de votes blancs	0	64	64
Nombre de votes nuls	0	0	0
Taux de participation			21,47%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	97
	Liste SUD TERRITORIAL 27	102
	Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	194
	Liste CFDT INTERCO de L'EURE	449
	Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	332

Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	8
Nombre de représentants suppléants à élire	8

Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{1174}{8} = \boxed{146,75}$$

Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	97	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	102	0
Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	194	1
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	449	3

Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure

332

2

Total des sièges attribués

6

6 sièges attribués au quotient

2 sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	97	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	102	0
Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	97	0
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	112,25	1
Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	110,67	0

Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Attribution du 2ème siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste UNSA TERRITORIAUX 27	97	0
Liste SUD TERRITORIAL 27	102	0
Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	97	0
Liste CFDT INTERCO de L'EURE	89,8	0
Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	110,67	1

Le 2ème siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat

Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste UNSA TERRITORIAUX 27	0
	Liste SUD TERRITORIAL 27	0
	Liste FORCE OUVRIERE des Territoriaux 27	1
	Liste CFDT INTERCO de L'EURE	4
	Liste CGT des Personnels Territoriaux de l'Eure	3
Total		8

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

8 sièges titulaires à pourvoir - 8 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	1	Titulaire	Vincent LENEVEU	gardien brigadier de police municipale
		Suppléant	Evelyne REBOULLEAU	adjoint administratif territorial
	4	Titulaire	Serge COEURET	adjoint technique territorial principal de 1ère classe
		Titulaire	Jimmy FIRMAN	agent de maîtrise
		Titulaire	Brigitte BAUDU	adjoint administratif territorial
		Titulaire	Louise COLBOC	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe
		Suppléant	Pascal DEBRUILLE	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
		Suppléant	Caroline SAINT-DENIS	adjoint technique territorial principal de 1ère classe
		Suppléant	Cedric MATHIEU	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
		Suppléant	Marie-Helene LAROCHE	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles
	3	Titulaire	Laurent DUPRE	agent de maîtrise principal
		Titulaire	Aurore BEHAGUE	Adjoint administratif
		Titulaire	Pascal LOUIS	agent de maîtrise principal
		Suppléant	Dominique GABET	adjoint technique territorial principal de 2ème classe
		Suppléant	Olivier MIDOR	agent de maîtrise
		Suppléant	Séverine DOUYERE	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

Paris, jeudi 8 décembre 2022

Le Président



Pascal Lehoucq

Le Secrétaire



Patrick Véch

Les délégués de listes



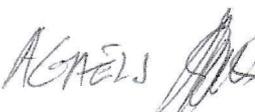
M. DUPRÉ



Patrick Richard FO
Richard



Ruchet Stéphane



AGNELS